

AGENDA 21 - ÎLE DE GROIX



Compte rendu du groupe de travail n°3 :

Économie durable et solidaire

Table des matières

(Les mots marqués d'une astérisque dans le corps du texte sont explicités dans l'annexe à ce document)

I. Mer et Agriculture

- 1. Favoriser les circuits courts*
- 2. Mutualiser les moyens*
- 3. Valoriser les pratiques durables et les ressources du "terroir"*

II. Bâtiment

III. Tourisme et Commerce

IV. Services

1. La Mer, l'Agriculture

La pêche et l'agriculture sont les deux activités traditionnelles de l'île. Vouloir les maintenir n'est pourtant pas faire preuve de nostalgie.

La vie de l'île, de sa communauté, de son territoire, ne peut être "suspendue" au tourisme et à l'économie résidentielle, c'est-à-dire soumise aux aléas de la saisonnalité. Elle doit pouvoir s'appuyer sur des activités et des emplois désignés comme "primaires", précisément parce qu'ils sont à la base de l'appareil économique local.

Sans agriculteurs, l'espace et les paysages seraient livrés à la friche et l'île perdrait son pouvoir d'attraction touristique et résidentiel.

Sans la pêche et l'aquaculture, Port Tudy ne serait plus qu'un port de plaisance.

Ces deux secteurs d'activité ont subi ces dernières décennies des évolutions parallèles et bien souvent désastreuses : forte réduction de la pêche artisanale au profit de la pêche industrielle, forte réduction de la ressource, pollution des eaux, perte d'emplois, restructuration des exploitations agricoles, mono productions, agriculture conventionnelle, etc..

Sur l'île, la reprise et la reconversion agricoles sont amorcées dans le sens d'un développement durable de cette activité et du territoire. La pêche subsiste encore et les projets d'aquaculture se développent.

Quels que soient les obstacles à surmonter, et ils sont nombreux, le potentiel humain existe pour un redéploiement.

1. Favoriser les « circuits courts »

Etat des lieux :

Tout ce qui n'est pas produit sur place doit être « importé » du continent. Cela pose problème, particulièrement pour les pondéreux (fourrages, semences, reblais,...) qui doivent être transportés par bateau. D'une manière plus générale, on peut distinguer deux circuits courts en ce qui concerne l'île de Groix :

- le circuit court de l'île : tout ce qui est produit et consommé sur place,
- le circuit court de la communauté

d'agglomération lorientaise.

Les circuits courts vont devenir un facteur clé du développement durable dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie. Cependant le « marché intérieur » de l'île ne peut suffire à écouler toutes les productions locales.

Objectifs :

- Organiser les circuits courts de production / consommation de l'île, avec vente des excédents sur le territoire de Cap Lorient.
- Agriculture : assurer l'autonomie fourragère de l'île.
- Pêche : favoriser la petite pêche qui consomme beaucoup moins de carburant et est plus respectueuse des ressources halieutiques (« ligneurs » par exemple). Maîtriser l'économie parallèle des plaisanciers, qui représente vraisemblablement 70% de la pêche et ne respecte pas toujours la réglementation.

Moyens :

- Vente des produits : inciter à la coopération entre les différents acteurs du secteur agricole, comme d'ailleurs de la pêche (création d'une coopérative pour l'exportation et la commercialisation) L'idée d'un label « produit de Groix » (ou "Iles du Ponant") qui n'est pas nouvelle, n'en est pas moins d'actualité. L'association des producteurs de l'île, qui a le mérite d'exister, peut constituer la pierre angulaire de cette fédération et mutualisation de moyens.
- Organiser les synergies entre les productions : la concurrence n'est pas viable sur l'île
- Etudier les possibilités de transformer sur place les produits de l'île (blé/moulin/pain, poissons ...)
- Travailler l'ensemble de la filière pêche et agriculture, des producteurs aux revendeurs, en fédérant les commerçants, restaurateurs et consommateurs institutionnels (cantine, foyer résidence, ville de Colombes ...)
- Miser sur des produits de qualité
- Communiquer avec la population sur l'intérêt des

circuits courts, les produits frais, la saisonnalité des produits.

- Organiser la production/revente du fourrage sur l'île (éleveurs de chevaux)
- Est-il opportun de produire des biocarburants en circuit court, pour les secteurs primaires (agriculture, pêche) ?

2. Mutualiser les moyens

Objectifs :

- Favoriser la mutualisation des moyens agricoles, et un rapprochement des secteurs pêche et agriculture sur leurs problématiques communes (transport, valorisation, vente, énergie)

Moyens :

- Poursuivre la réflexion avec les professionnels de la pêche et de l'aquaculture sur la création d'une forme coopérative (SCIC avec la commune ?)
- Poursuivre les démarches engagées avec l'AIP (association des Iles du Ponant) pour les quotas de pêche côtière insulaire
- Faire vivre le comité de pilotage sur l'agriculture mis en place pour le diagnostic pour traiter systématiquement toutes les questions qui se

posent (reprise d'exploitation, nouvelles installations, développement des productions, recherche de terres, défrichage, liaison maritime, bâtiments agricoles ...)

- Elargir à d'autres problèmes agricoles la dynamique inter partenariale mise en place pour maîtriser les lapins (chambre d'agriculture, ADASEA, Région, Département, Cap L'Orient)
- Fédérer la commune et les agriculteurs en CUMA pour certains matériels (broyeurs, par exemple, si développement d'une filière énergie bois).

3. Valoriser les pratiques durables et les ressources du « terroir »

Moyens :

- Au niveau local organiser la collecte des savoirs et savoirs-faire des anciens et en tirer des enseignements pour le présent et l'avenir
- Initier un réseau d'échanges de savoirs-faire avec d'autres territoires comparables
- Favoriser la communication et l'apprentissage auprès des enfants et des particuliers

2. Le Bâtiment

Etat des lieux :

Le secteur du bâtiment représente à Groix un nombre important d'emplois (30 artisans déclarés à la chambre des métiers et près d'une centaine de salariés, soit 1/7ème des emplois îliens). Le développement touristique de l'île a favorisé la construction pendant les trente dernières années. La réserve foncière actuelle de terrains constructibles (publique et privée) permet d'espérer entre dix et vingt ans d'activité en construction neuve au rythme actuel.

On observe un surcoût de l'ordre de 30%, pour une construction neuve sur l'île par rapport au continent, rendant l'accession à une maison neuve particulièrement difficile aux jeunes îliens.

Objectifs :

- Avenir de la filière : anticiper les mutations du secteur du bâtiment permettant de maintenir les

emplois à long terme.

- Permettre le développement de constructions à coût moindre, pour les ménages à faibles revenus. A ce titre, dans un contexte prévisible d'alignement du prix des matériaux sur leur empreinte écologique, il est probable que la construction à ossature bois va devenir à moyen terme très compétitive par rapport à la construction parpaing et surtout brique.

Moyens :

- les artisans du bâtiment sont déjà regroupés en association dynamique, pourvue d'un site web, organisant des actions auprès des jeunes, et qui s'est volontairement engagée pour aller vers des matériaux sains. Cette association peut être la base d'une mutualisation des commandes de fournitures, permettant de faire baisser les coûts de construction et de transport.

- Inciter les artisans à se former à l'écoconstruction, dont la part de marché croîtra à court terme. Il faut que les entreprises de l'île puissent répondre à la demande afin de ne pas perdre ce marché au profit des entreprises du continent.
- S'intéresser à la filière bois.
- Créer un groupe de réflexion réunissant architectes, artisans, collectivité, et habitants afin de trouver de nouvelles formes d'habitat adaptées aux contraintes de coût et d'économies d'énergie, et qui s'inscrivent dans le paysage de l'île.
- Créer un observatoire des consommateurs de l'île, afin d'obtenir des prix justes et maîtrisés.

3. Tourisme et Commerce

État des lieux :

Les activités de tourisme et de commerce, avec 200 adhérents à l'office du tourisme, représentent un secteur d'activité très important pour l'île.

A noter :

- L'authenticité de l'île est la meilleure garantie de durabilité de ce secteur d'emploi.
- L'équilibre des activités commerciales est fragile du fait de la taille limitée de l'île et dépend très étroitement du tourisme.
- Peu de prise en compte de l'accueil du handicap
- Manque de diversité de l'offre de loisirs nautiques.
- Problème des prix pratiqués en saison notamment pour l'hébergement et la restauration

Objectifs :

- Promotion des produits de l'île de Groix.
- Promotion d'un « tourisme nature et sans

voiture »

- Développer des offres touristiques adaptées aux personnes à mobilité réduite (hébergement et activités sur place)

Moyens :

- Créer un concours de l'initiative durable.
- Proposer une offre de voyage complète : train ou parking/bus/bateau/taxi sur l'île (cf *compte rendu du groupe de travail « CO2 »*, paragraphe « I.1 – Les liaisons maritimes »).
- Rendre le bourg piéton en saison et semi-piéton hors saison
- Développer les services aux vélos (parkings, offre de location).
- Dans le cadre d'un livre blanc des transports sur Groix, intégrer prioritairement les services aux personnes à mobilité réduite.
- Communiquer sur le tourisme « écoresponsable » à tous les niveaux (commerces, collectivité, office du tourisme).

4. Services